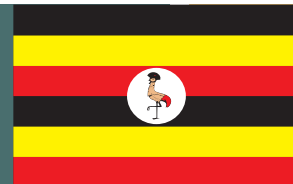




THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE
Securing Africa's future through capacity development
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

Tirer parti des taxes d'accises pour lutter contre le tabac: une stratégie pour réduire la consommation et améliorer la santé publique en Ouganda



Note d'orientation NO: 11 2023

Notions clés à retenir

La consommation de tabac en Ouganda, même si elle est en baisse, continue de poser un important défi pour la santé publique. Les résultats de la présente étude démontrent que des augmentations significatives des droits d'accises pourraient conduire à des réductions substantielles de la consommation de tabac, allégeant ainsi le fardeau de santé qui y est associé. Des augmentations d'impôts régulières et cohérentes, qui tiennent compte des facteurs tels que le revenu et l'inflation, sont recommandées pour lutter efficacement contre le tabagisme.

1. Le problème

La consommation de tabac pose un important défi de santé publique en Ouganda, en contribuant à un lourd fardeau de maladies non transmissibles telles que les maladies cardiaques, les maladies pulmonaires et diverses formes de cancer. Malgré une réduction notable de la consommation de tabac, en particulier chez les individus âgés de 45 à 50 ans, l'impact du tabagisme sur la santé demeure important.

La politique fiscale actuelle sur le tabac en Ouganda, bien qu'elle ait un certain effet sur les taux de consommation, n'est pas entièrement alignée sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS suggère que les taxes devraient représenter environ 75 % du prix de détail des produits du tabac, un objectif que l'Ouganda n'a pas encore atteint. La politique fiscale du pays a été irrégulière et incohérente, les changements étant souvent davantage motivés par les besoins de générer des revenus que par des préoccupations de santé.

En outre, la structure fiscale en Ouganda est complexe et déployée à plusieurs niveaux, avec différents taux appliqués en fonction de la marque et des caractéristiques des produits du tabac. Cette complexité peut créer des failles qui compromettent l'efficacité de la taxation en tant que mesure de lutte antitabac. Il existe également un écart dans la taxation des produits du tabac d'origine locale et ceux importés, les premiers étant souvent moins taxés dans le but d'encourager la production locale. Cette approche néglige le fait que les produits du tabac d'origine locale sont tout aussi nocifs pour la santé que ceux importés.

À ces défis s'ajoute l'impact des revenus et de l'inflation sur la consommation de tabac. Enfin, il existe un manque de données complètes et standardisées sur la consommation de tabac en Ouganda, ce qui entrave la conception et l'évaluation de politiques efficaces de lutte antitabac. Il faut combler ce manque de données pour permettre des évaluations plus précises des impacts des politiques et orienter les réformes futures.

2. Principales conclusions et implications

L'étude a mené une analyse complète des modes de consommation de tabac en Ouganda et simulé l'impact potentiel des modifications de la fiscalité du tabac sur la consommation à court terme (3 ans) et à long terme (10 ans). Les principales conclusions et implications de l'étude sont les suivantes:

Tendances de la consommation de tabac:

L'étude a révélé que la consommation de tabac a considérablement diminué, en particulier chez les personnes âgées de 45 à 50 ans. Cependant, malgré ce déclin, le fardeau des maladies dues au tabagisme demeure très important.

Impact de l'augmentation des impôts:

Les simulations ont révélé qu'une augmentation des droits d'accises de 26 pour cent par rapport aux niveaux actuels entraînerait une réduction de 8,7 pour cent de la consommation de cigarettes à court terme. À long terme, maintenir la même augmentation moyenne d'impôts à 14 pour cent sur une période de 10 ans entraînerait une réduction de 33 pour cent de la consommation par habitant et une réduction de 18 pour cent de l'intensité du tabagisme.

Analyse de sensibilité:

L'étude a mené une analyse de sensibilité en utilisant différentes élasticités-prix de la demande. Les résultats ont montré que la réduction de la consommation de cigarettes variait en fonction des scénarios, ce qui souligne l'importance de disposer de chiffres d'élasticité précis pour des variables globales telles que la consommation de cigarettes, la prévalence du tabagisme et l'intensité du tabagisme. Alors qu'une augmentation de la taxe de 10 000 UGX (environ 3 dollars EU) entraînerait une réduction de 7,1 pour cent de la consommation, une augmentation de 15 000 UGX (4,2 dollars EU) entraînerait une réduction de 8,7 pour cent, ce qui indique que des augmentations plus significatives sont nécessaires.

Impact de la croissance des revenus:

L'étude a également révélé que les facteurs qui contribuent à rendre les prix abordables, comme les revenus et l'inflation, jouent un rôle important dans la consommation de tabac. Les simulations à long terme ont montré que des revenus globaux croissants ou stationnaires pourraient potentiellement compenser l'impact des augmentations d'impôts dans le cadre des efforts déployés pour réduire la consommation de tabac.

Ces résultats ont des implications significatives pour les politiques de lutte antitabac en Ouganda. Ils soulignent l'efficacité potentielle des augmentations d'impôts pour réduire la consommation de tabac et l'importance de prendre en compte des facteurs tels que la croissance des revenus et l'inflation lors de la fixation des taux d'imposition. Ils soulignent également la nécessité d'apporter des modifications régulières et cohérentes aux taux d'imposition pour maintenir leur efficacité sur la durée.

3. Principales recommandations en matière de politiques

Harmoniser les taux d'imposition:

L'Ouganda devrait s'efforcer d'éliminer les différents niveaux dans la structure des droits d'accises et d'harmoniser les taux de taxation pour tous les produits du tabac, qu'ils soient d'origine locale ou importés. Ceci est crucial car, du point de vue de la santé, tous les produits du tabac sont également nocifs et devraient être taxés de la même manière.

Augmenter les taux d'imposition spécifiques:

Le pays devrait augmenter les taux d'imposition spécifiques et les arrimer à l'inflation et aux revenus globaux. Ceci pourra contribuer à maintenir l'efficacité de la taxe en tant que moyen de dissuasion de la consommation de tabac, même si les revenus augmentent.

Mettre en œuvre des changements fiscaux réguliers et cohérents:

Les changements dans les taux d'imposition doivent être effectués régulièrement et de manière cohérente. Ceci contribuera à réduire progressivement la consommation de tabac au fil du temps et fera également en sorte que l'industrie du tabac ait plus de difficultés à ajuster ses prix de manière à annuler l'impact de l'augmentation des taxes.

S'aligner sur les recommandations de l'OMS:

L'Ouganda devrait s'efforcer de respecter la proportion de taxe sur les prix de détail du tabac recommandée par l'Organisation mondiale de la santé. Ceci contribuera à aligner les politiques de lutte antitabac du pays sur les meilleures pratiques mondiales.

Améliorer la collecte de données:

Les enquêtes nationales devraient améliorer le type et la quantité de données collectées sur la consommation de tabac. Ceci facilitera les processus de calcul des élasticités et illustrera mieux l'impact des politiques de lutte antitabac. Ceci aidera également à identifier les tendances et les modèles de consommation de tabac, ce qui pourra éclairer les futures décisions en matière de politiques.

Mettre l'accent sur les gains en matière de santé:

Les stratégies fiscales sur les produits du tabac devraient avant tout viser à améliorer la santé plutôt qu'à générer des revenus à court terme. Même si l'augmentation des recettes fiscales peut constituer un effet secondaire positif d'une hausse des taxes sur le tabac, l'objectif principal devrait être de réduire les effets négatifs de la consommation de tabac sur la santé.

Surveiller et prendre en compte les facteurs qui rendent les prix d'abordables:

Les modifications des taux d'imposition doivent tenir compte des facteurs qui contribuent à rendre les prix abordables, tels que les revenus et l'inflation. Ceci est important car à mesure que les revenus augmentent et que l'inflation se manifeste, les produits du tabac peuvent devenir plus abordables, ce qui pourrait potentiellement en accroître la consommation. En surveillant ces facteurs et en ajustant les taux d'imposition en conséquence, le gouvernement peut contribuer à garantir que les prix des produits du tabac demeurent élevés et ainsi décourager la consommation.

Ces recommandations, si elles sont mises en œuvre, peuvent réduire considérablement la consommation de tabac en Ouganda, conduisant ainsi à de meilleurs résultats en matière de santé publique et à une réduction des coûts de santé associés aux maladies liées au tabac.

4. Lectures complémentaires:

Pour des informations plus détaillées, prière de vous référer à l'intégralité de l'étude intitulée « *Tobacco Control in Uganda: An analysis of the impact of taxation on consumption patterns* » (Lutte antitabac en Ouganda: une analyse de l'impact de la fiscalité sur les modes de consommation) à l'adresse suivante:

<https://elibrary.acbfpact.org/acf/collect/acf/index/assoc/HASH019d/87a0d202/112b60d6/d180.dir/Tobacco%20Control%20Uganda.pdf>https://untobaccocontrol.org/impldb/wp-content/uploads/benin_2018_annex-3_analysis_contraband_tobacco_product_2017.pdf



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Securing Africa's future through capacity development
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

**THE AFRICAN CAPACITY BUILDING
FOUNDATION (ACBF HEAD OFFICE)**

2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe
Tel: (+263-242) 304663, 332002
Cell: +263 772 185 308 - 10
E-mail: root@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
WEST & CENTRAL AFRICA**

3rd Floor, The Rhombus, Plot 24 Tumu Street,
Kanda Estates, Accra, Ghana
Tel : +233 540122013
E-mail : accra@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
EAST & SOUTHERN AFRICA**

ACK Garden House, 2nd Floor, 1st Ngong Ave, Nairobi, Kenya
Tel: +254 (20) 5160052
Cell: +254 727 116 276
E-mail: nairobi@acbf-pact.org



www.acbf-pact.org